



Flash Info Thise

« S'informer, s'investir dans
notre commune »



Dans ce numéro :

- Le Cabas : une épicerie Solidaire
- Octobre Rose
- Inédit : Le comité citoyen
- 11 novembre : 15 h concert, Harmonie des Chaprais
- Inauguration des Hangars

Dans ma rue !

Chemin du Roi

La piste cyclable qui longe la route de Marchaux est appréciée des Thisiens comme des Grands Bisontins. Mais combien se doutent qu'en l'empruntant ils roulent, ou marchent, sur les traces de l'histoire ?



La piste au tracé rectiligne est en effet la première route construite par la France après le rattachement de Besançon à son royaume en 1678. Sa construction est confiée au tout nouveau corps des Ponts, l'ancêtre des Ponts et Chaussées, créé en 1716.

En choisissant un tracé le plus direct possible, malgré les difficultés du terrain karstique, nul doute que l'ingénieur en charge des travaux voulut montrer la supériorité du génie civil d'alors sur les pièges naturels du terrain, dolines, cavités, et failles propres à notre commune.

Achevée vers 1738, la route est pourtant... bien rapidement critiquée par les voyageurs qui la trouvent trop dangereuse à parcourir en diligence du fait de ses reliefs trop marqués, si bien que moins d'un siècle plus tard, un nouveau tracé est choisi plus en amont, qui correspond à celui de la route de Marchaux actuelle.

L'entêtement d'un ingénieur du Roy à vouloir faire fi de la nature a eu néanmoins une belle conclusion, puisque la route, aujourd'hui transformée en piste cyclable et rebaptisée chemin du Roi, permet aux amoureux de la petite reine de quitter Thisé en direction de Marchaux en toute sécurité !



Edito du Maire



Le mois de septembre a été difficile pour les anciens élus. Nous déplorons le décès de Jean-François Raynald, conseiller municipal de 2001 à 2008. Nous avons été peinés également par le décès de Jacques Maillot qui nous a quitté durant ce mois de septembre. Gilles Billaut, son ancien adjoint et surtout ami, a accepté, à ma demande, de rédiger pour lui un hommage. Il me semblait important d'exprimer la reconnaissance de la commune pour le travail sérieux de cet homme bienveillant qui a œuvré pour Thise pendant 12 années.



La vie municipale est passionnante mais chronophage. Sylvaine Rodriguez adjointe à l'environnement a dû renoncer à son engagement d'adjointe, elle reste tout de même conseillère. Ses nouvelles fonctions professionnelles et sa vie de famille devenaient difficilement compatibles avec une vie d'élue. Je la remercie pour tout le travail accompli. Nous pourrons toujours compter sur ses compétences au sein du conseil municipal. Elle continuera d'être le relais de la commune à Grand Besançon Métropole sur le Plan climat. Joëlle Rahon a repris le flambeau à l'unanimité du conseil municipal. Nous regrettons également le départ de Frédérique Marion qui a déménagé. Elle est remplacée par Elisabeth Gibert, bienvenue à elle.

En ce début novembre, nous avons en ligne de mire les fêtes de fin d'année que nous espérons les plus normales possibles. Nous sommes heureux de retrouver Art'Thise cette année et le téléthon.

Je vous souhaite à tous de passer de très belles fêtes de fin d'année, aux côtés de vos familles, de vos proches, de vos amis. Et c'est avec un immense plaisir que je vous convie à la traditionnelle cérémonie des vœux, le lundi 10 janvier à 18h à la salle d'animation.

Loïc ALLAIN

Ça s'est passé à Thise

Samedi 25 septembre porte ouverte MARPA

Une journée bien remplie, la météo était au rendez-vous, la directrice Céline Tabariés a accueilli beaucoup de monde, principalement des habitants de Thise. 45 personnes sont venues, et 40 dossiers d'admission ont été remis aux visiteurs .

Les personnes ont pu même discuter entre elles, il y avait une très bonne ambiance. Les retours étaient très bons, sur la résidence, son fonctionnement, les tarifs. Il a juste été évoqué à 3 reprises qu'il pourrait y avoir des garages pour les voitures, et que cela manquait de T2.

Une belle réussite, qui devrait permettre de remplir la résidence ! L'accueil s'est terminé à 16h30.



Ouverture de l'accueil de la Mairie

Lundi - Mercredi - vendredi
de 8h30 à 12h00

Samedi matin 8h30 à 12h00 (hors vacances scolaires)

Téléphone : 03.81.61.07.33

Courriel : accueilmairie@ville-thise.fr

Ça s'est passé à Thise

OCTOBRE ROSE à THISE



Alors qu'en France **1 femme sur 8** risque de développer un cancer du sein et que **60.000 femmes en sont impactées** dans notre pays, trois associations se sont fédérées pour proposer en 2021 à la ville de Thise un beau projet associatif et fraternel afin de collecter des fonds et ainsi contribuer à la recherche et donc au combat contre cette terrible maladie.

En conséquence, une marche solidaire nommée "**OR'21**" de 5,3 km a été proposée le 9 octobre en après-midi. **C'est plus de 550 personnes** qui se sont réunies sur le site de l'aéroclub sous un beau ciel bleu. Accompagnés par un soleil rayonnant, traversant le centre de notre ville puis cheminant devant le prieuré de Roche-lez-Beaupré et l'ancienne source Margueritte, tous les participants se sont retrouvés à l'arrivée pour déguster des gâteaux confectionnés par les habitants de Thise, les bénévoles et les associations, nombreuses à avoir donné "un coup de main" pour que cet évènement puisse être une réussite pour sa première édition.

Que l'ensemble des partenaires, des associations, des bénévoles et de toutes celles et ceux qui ont participé à Octobre Rose à Thise soient ici remerciés du fond du cœur.





Ça s'est passé à Thisé

JACQUES MAILLOT MAIRE de 2001 à 2008

Jacques Maillot est né le 24 juin 1946 à Seloncourt (25). Il était ingénieur géologue.

Jacques intègre le conseil municipal, dans l'équipe conduite par Jacques Sifferlin en mars 1995, en tant qu'Adjoint à l'Urbanisme et aux Travaux. Il deviendra maire de notre commune, de mars 2001 à mars 2008.



Voici quelques faits marquants de son mandat:

Intégration du lotissement des Chenevières

Finalisation du beau projet du livre d'histoire de « Thisé d'hier à aujourd'hui », par son financement municipal.

Installation de la caserne des Sapeurs-Pompiers de l'Est bisontin dans la zone industrielle Besançon-Thisé-Chalezeule

Rencontre à Partenstein de deux anciens combattants thisien de 39-45 avec votre ville jumelée.

Jacques laisse non seulement sa famille en larmes, mais également ses amis qui l'ont côtoyé au conseil municipal, sa deuxième famille, qu'il a conduite, incarnée, tenue en mains, tout en assumant bien volontiers la confiance qu'il accordait à chacun des adjoints pour qu'ils se réalisent dans leur délégation. La municipalité est une équipe et c'est en équipe que les objectifs se réalisent. Il fait aussi partie des rares « pros » de l'écriture, où son talent, toujours teinté d'humour, s'exprimait à chaque séance, pour le plus grand plaisir au sein de l'Atelier d'Écriture.

Touché par une maladie fatale depuis quelques années, il n'a jamais cessé de s'intéresser aux affaires municipales. Malgré la maladie, il a montré une ténacité et une envie de vivre avec beaucoup de bravoure.

Nous saluons le maire, nous embrassons l'ami, nous nous inclinons devant l'homme.

Ça s'est passé à Thisé



La rénovation du monument aux morts par les jeunes de l'association « les Thisiens du coin »

Pour préparer la cérémonie du 11 novembre 2021, les « Thisiens du coin » se sont proposés pour entretenir et rénover le monument aux morts en le nettoyant et en peignant les fers forgés de l'enceinte. Cette association créée en 2018 regroupe des jeunes qui ont envie de faire des projets solidaires. Ils organisent parfois des opérations rémunératrices pour financer leurs projets.

C'est tous ensemble et dans la bonne humeur, avec une belle énergie, qu'ils tissent des liens tout en promouvant le vivre ensemble, la démocratie.

Leur adage « Lâche tes écrans, la vie c'est plus important ! »

Nous les remercions pour cette belle initiative. Et encourageons les jeunes thisien(ne)s à les rejoindre.... (contact@thisiens-du coin.fr).



Ça s'est passé à Thise

Le Comité citoyen s'est réuni pour la première fois à Thise !

C'est en voulant redonner une place centrale aux habitants de la commune, sur l'initiative du 1^e adjoint Pascal Deriot que le premier comité citoyen s'est réuni vendredi 1^e octobre salle du conseil à l'hôtel de ville.

Auparavant Mr le Maire Loic Allain ainsi que le conseil municipal ont approuvé la charte de ce comité à l'unanimité.

Cette nouvelle instance de concertation inédite à Thise, composée de 10 citoyens de la commune et de deux élus a permis d'échanger sur différents sujets :

Tout d'abord Pascal Deriot a présenté les grands travaux au cœur du village, notamment la place de l'Amitié qui sera entièrement refaite, la création d'un café avec le déplacement du bureau de tabac, d'une halle au marché en structure bois.

De nombreuses questions ont émaillé la présentation.

Puis ont été abordés les sujets apportés par les habitants (auxquels Alex Frézé a répondu sur les points sécurité) :

- la restriction de la vitesse au cœur du village.
- La sécurité des personnes.
- L'aménagement du chemin du Trébignon en piste cyclable pour rejoindre la vélo route.
- Les travaux de la rue de la Plaine.

Hervé Depoire présentera le compte rendu de ce 1er comité citoyen au prochain conseil municipal.

D'autres conseils citoyens auront lieu en 2022 avec un renouvellement des participants afin d'établir un lien constant entre les citoyens et la municipalité.



Bien vivre à Thise !



The poster features a vibrant, abstract background with overlapping colored shapes in orange, yellow, pink, and green. The text is integrated into these shapes.

LE COMITÉ DES FÊTES DE THISE ORGANISE

Salon Mr. Thise

SALLE DES FÊTES DE THISE

20 & 21 NOV. 2021

ENTRÉE 1€ GRATUIT - 18 ANS

**SAM. 14H00 - 18H00
DIM. 10H00 - 18H00**

**ATELIERS CRÉATIFS OUVERTS
AUX ENFANTS DE 14H30 À 17H00**

Info en bref

Rond Buisson : les travaux d'une piste cyclable se dérouleront jusqu'au 26 novembre du rond-point de la pendule jusqu'au carrefour du bowling. La seconde partie menant à Thisé est à l'étude



Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre commune, **Lionel Romand, opticien** à domicile ou à son cabinet, 2 rue du Rondey, (A côté du petit U) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. (Tel 06 18 43 20 45)

Prochain conseil municipal : Lundi 8 novembre 18h00 salle du conseil (ouvert au public)



Favoriser les modes de déplacements actifs dès le plus jeune âge à l'école

L'école encourage ses élèves à venir à vélo, trottinette ou encore à pied afin de réduire notre impact environnemental et également favoriser l'exercice physique régulier. Le mercredi 28 avril 2021, les maîtresses de maternelle et les parents d'élèves ont ainsi construit un petit cabanon destiné à accueillir les engins à deux ou trois roues des plus petits. Celui-ci a été réalisé à l'aide de palettes et de planches de palettes démontées. Seules 11 planches de coffrage ont été achetées. Espérons que cet aménagement motivera les élèves de maternelle à faire fonctionner leurs mollets !



Les CM2 ont également fabriqué de nouveaux rangements à vélos pour l'élementaire. Ceux-ci sont un peu plus simples que ce cabanon mais ont été entièrement réalisés par un groupe de 5 élèves à l'occasion d'une sortie à la ferme des Vaîtes.

Bien vivre à Thise !



Orchestre
d'Harmonie
des Chaprais
Besançon
1905

direction : Mathieu Guilain

QUEEN

The show
must restart



11 NOVEMBRE 2021 - 15H
AU GYMNASE DE THISE

ENTRÉE LIBRE (sur présentation d'un pass sanitaire)

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

Ville de
Besançon

Conservatoire
du Grand Besançon

MARCHÉ DES BEAUX ARTS
Sébastien Emeline BOUCHER

BBF STADIUM

PAPETERIE
JEANNERET

Crédit Mutuel
banque à qui parler

Capsule
à Bouchon

Gena Music

EXTINCTEURS
Feuvrier

L'œil de Dom

Immo
Eric MOREL

fM FC
Fédération Musicale
de Franche-Comté

LE CABAS : Une épicerie solidaire

L'épicerie solidaire, « Le Cabas », a ouvert officiellement en septembre 2012 à l'initiative de Mr Alain Loriguet adjoint aux affaires sociales de Thise et de Mr Reylé Maire de Chalezeule. Alain Loriguet président et Christian Bellotti vice-président ont accepté de répondre à nos questions.

Qu'est-ce que le Cabas ?

Le Cabas est une association d'utilité publique, c'est une épicerie solidaire indépendante, c'est-à-dire qu'elle n'est pas sous couvert d'un CCAS même si elle travaille avec. Elle a son propre conseil administration et son assemblée générale.

A qui s'adresse le Cabas ?

Il s'adresse aux personnes en difficultés financières provisoires (jeunes, retraités, étudiants, couple, commerçants...). L'aide apportée l'est pour 3 mois maximum mais elle peut aller au-delà en fonction des difficultés rencontrées par les bénéficiaires. Les personnes ne pouvant se déplacer à l'épicerie solidaire sont livrées via le CCAS.

Comment êtes-vous informés des personnes à aider ?

Nous travaillons avec les assistantes sociales qui établissent un rapport social puis une commission se réunit pour décider des bénéficiaires à prendre en charge. En cas d'urgence, le CCAS nous prévient afin de faire des colis d'urgence.

D'où viennent les denrées ?

La banque alimentaire, avec laquelle nous avons une convention, collecte des produits tous les jours auprès des supermarchés et nous en revend une partie (15 euros les 100 kg). Nous ne pouvons pas aller chercher ou recevoir directement les marchandises car tout est rigoureusement contrôlé (date, hygiène). Nous éclusons environ 15 à 20 tonnes par an.



mise en rayon

Comment est financé Le Cabas ?

Les communes de l'Est bisontin, le conseil départemental, les dons des associations et des particuliers font vivre l'épicerie. Nous nous félicitons de la très bonne gestion de notre association (stocks et finances). En 10 ans d'existence, Le cabas n'a jamais fermé.

Combien avez-vous de bénéficiaires ?

Nous avons actuellement 58 personnes (environ 30 familles). Il est à noter que les bénéficiaires participent à l'achat (coût très modeste) de leur panier selon une grille qui prend en compte la composition familiale et les ressources.



Quelques mots sur votre équipe ?

Nous sommes une équipe très impliquée qui comptent de nombreux bénévoles dont 12 permanents. Lors du COVID, 80 personnes, que nous saluons, ont pris le relais et nous ont apporté leur aide. Toute aide est la bienvenue d'autant que certains d'entre nous souhaitent passer la main.

En tant que particulier, comme faire un don à votre association ?

Tout simplement en faisant un chèque à l'ordre du Cabas et l'envoyer 15 rue de la Cure, salle Olivier Mettra 25220 Chalezeule, et en retour vous recevrez une attestation fiscale.



l'équipe de bénévoles du Cabas

Le Maire Loïc ALLAIN

Les Adjoints

Les conseillers Municipaux délégués

Les conseillers municipaux

Le personnel communal

Sont heureux de vous inviter

A la cérémonie des vœux qui aura lieu

Lundi 10 janvier 2022 à 18h00

Salle des fêtes de Thisé



En bref...

Nettoyons la Nature : L'école de Thise se mobilise

Cette année encore, les élèves de l'école primaire accompagnés des maîtres et maîtresses se sont mobilisés pour nettoyer les rues de Thise. Une mobilisation renouvelée d'année en année qui mérite d'être soulignée et qui pourrait aider les plus grands à se sentir un peu plus concernés par la protection de leur environnement. Mégots, bouteilles vides, nombreux sacs plastiques ont ainsi rejoint les poubelles municipales pour être traités plutôt que de polluer.



Pour Renaud Lapprand, maître en CM2, cette opération récurrente semble porter ses fruits « *Nos classes font chaque année les mêmes secteurs ce qui permet une comparaison. D'après nos collègues cette année, les déchets collectés étaient moins nombreux* ».

Une bonne nouvelle, qui pourrait devenir excellente, si chacun de nous se rappelait que la nature n'est pas une poubelle !

Participation Citoyenne, l'heure du premier bilan



Une réunion publique consacrée au premier bilan de l'opération « Participation Citoyenne » sur notre commune sera programmée le lundi 22 novembre à 19h00 en Mairie de Thise.

En présence de la Gendarmerie et du Maire de Thise Loïc Allain, le bilan des actions réalisées et les objectifs pour 2022 seront présentés à cette occasion par Alex Frézé, conseiller délégué à la sécurité et la tranquillité publique de la commune, en charge du dispositif.

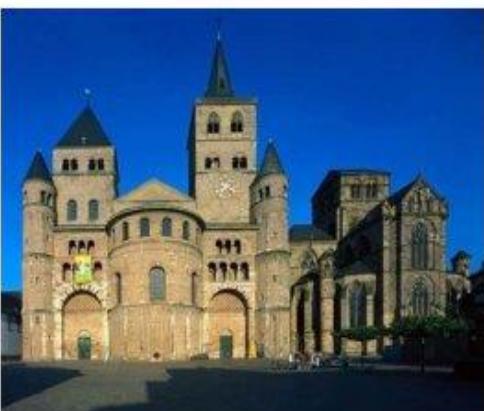
« Participation Citoyenne », en relation avec la Préfecture et la Gendarmerie Nationale, permet d'animer un réseau de référents chargé de faciliter la circulation d'informations permettant d'accroître la réactivité des forces de sécurité en renforçant la solidarité de voisinage au sein de Thise.

Vous souhaitez participer à cette réunion : inscrivez-vous tout simplement par email sur accueilmairie@ville-thise.fr. La réunion se tiendra en fonction des règles sanitaires en vigueur. Des masques et du gel hydroalcoolique seront disponibles sur place si nécessaire.



Marché de Noël

Tréves



Samedi 11 décembre **Tarif 20 €**

Conception graphique : Infocom - 2021 / Impressions Mairie de Thise / Ne pas jeter sur la voie publique



Départ : samedi 6h00
retour 1h00
place de l'amitié à Thise
(voyage en car)

Informations/réservation : 07 88 45 30 86

Bien vivre à Thise !

La lutte contre les Micropolluants chez les particuliers Un service dédié

Les Micropolluants

- Les micropolluants sont une pollution invisible et présente partout dans notre vie quotidienne.
- Les micropolluants proviennent des résidus de plastiques, des métaux, des médicaments et des produits chimiques.
- Et même en très faible concentration, ils sont dangereux pour notre santé !
- Des solutions de préservation de notre environnement sont possibles si l'on combine les efforts de chacun !



Vidéo YouTube :
Micropolluants : une
pollution invisible de
l'eau

https://www.youtube.com/watch?v=OOfG5nj4_wY

- Chacun d'entre nous peut agir dans la lutte des pollutions toxiques par de gestes simples. Exemple : ne pas jeter de lingettes ou de masques dans la nature ou dans les toilettes.

LES BONS GESTES

LES LINGETTES PAR CI, LES LINGETTES PAR LÀ... J'EN FAIS QUOI ?

Je les jette à la poubelle

LES LINGETTES À LA POUBELLE, C'EST ESSENTIEL !

Y compris les lingettes portant la mention "biodégradables" ou "peuvent être jetées dans les toilettes".

Et cela s'applique à tous les déchets solides, en particulier :

Essaie tout	Cotons	Couches	Protections féminines

Je ne les jette pas dans les toilettes

Les Lingettes Impactent...

Plus d'informations : www.meilleurtemps.fr

Les frais de réparations ou de remplacement de ces équipements, ainsi que les frais d'intervention, sont répercutés sur le prix de l'eau payé par les habitants.

FACTURE

Grand Besançon Métropole

Vidéo YouTube : Méli Mélo – « Papy lingette ! »
<https://www.youtube.com/watch?v=cillyMaAGJ7A>

Social



Joyeux anniversaires à

Monsieur Carpi né le 28 Septembre 1931. C'est depuis plus de 30 ans qu'il habite Thise.

A son arrivée dans notre commune , il a monté une entreprise d'agglos et, aidé par ses copains, il a construit sa maison.

Par la suite, il a eu envie de changer totalement d'activité ; il est donc parti à DIJON tenir sa propre brasserie qu'il a exploitée pendant 7 ans, épaulé par son épouse.

Au bout de cette période, il est rentré dans sa région d'origine pour aller installer des jeux électroniques dans les bars ; il a ensuite pris la direction de deux maisons de jeux dans les quartiers de Battant et de Palente jusqu'à une retraite bien méritée.

Merci à lui pour ce bon moment passé en sa compagnie et nous lui souhaitons encore beaucoup d'autres anniversaires.



Et à Monsieur Reneaux. C'est par une belle journée ensoleillé Marie-Claude Gauthier, adjointe aux Affaires Sociales, accompagnée de Marie-Jo Pourchet, membre du CCAS, ont rendu visite à Monsieur Reneaux, pour lui souhaiter un bon anniversaire. il est né le 26 Septembre 1931 à Cuppy, petit village de Moselle et c'est pour son travail qu'il quitta sa région.

Après 2 ans passés à Besançon, il part travailler en coopération en Côte d'Ivoire, comme Conseiller Technique du Ministre Jeunesse et Sports.

De retour , au bout de 3 ans, il est nommé Directeur Régional Jeunesse et Sports à Besançon et s'installe , avec son épouse et ses enfants Corinne, Véronique et Olivier, dans sa très jolie maison à Thise ; il est grand père de 5 petits enfants, arrière grand-père 6 fois et bientôt 7.



Il est à l'origine de la création de la section cycliste dont il est actuellement président honoraire.

Nous avons pris beaucoup de plaisir en sa compagnie et celle de son épouse et lui renouvelons nos bons vœux d'anniversaire.



Etat-civil

Décès



02/08/2021	Bulle Christophe	63 ans
09/08/2021	Regazzoni Berthe épouse Stiegler	83 ans
09/08/2021	Fusis Maurice	83 ans
12/08/2021	Deniset Eric	58 ans
14/08/2021	Edy Jean-Pierre	86 ans
15/08/2021	Bulle Chantal divorcée Boisson	74 ans
14/08/2021	Finquel Micheline veuve Rohrbach	74 ans
29/08/2021	André Marie-Thérèse	83 ans
03/09/2021	Zhu Senping	55 ans
08/09/2021	Bouday Henri	83 ans
10/09/2021	Gardot Jeannine veuve Janson	92 ans
16/09/2021	Sandoz Marie	97 ans
17/09/2021	Ransy Eveline veuve Obrecht	88 ans
19/09/2021	Wettach Françoise	59 ans
19/09/2021	Vauchez Renée veuve Chopard	99 ans
22/09/2021	Maillet Jacques	75 ans
23/09/2021	Gabiot Anne-Marie	89 ans
01/10/2021	Dumitrescu-Bumbesti Dominique veuve Guillemin	73 ans
02/10/2021	Cannelle Yvette	98 ans
03/10/2021	Kaczmarski Jean-Noël	73 ans
03/10/2021	Jourdet Yolande épouse Mouillet	86 ans
06/10/2021	Binda Jean-Louis	69 ans
08/10/2021	Harand Bernard	89 ans
09/10/2021	Servin Jean	94 ans
11/10/2021	Angelot Jeanne	97 ans

Toutes nos condoléances aux familles



2 octobre 2021

Baptême républicain

Emmy Spohn

(Famille Spohn Boiteux)

PACS

20/10/2021 Florian Garret et Claire Parizot

Toutes nos félicitations

Cérémonie



Commémoration du 103^e anniversaire de l'Armistice de 1918



En ce jour férié, la France commémorera la signature de l'Armistice de 1918 entre l'Allemagne et la Triple Entente. Toute la journée, au travers de la France, des cérémonies célèbreront cette date.

A Thise, voici le déroulé des commémorations municipales prévues entre la municipalité et les associations d'Anciens Combattants (AFCAC, FNACA) et du Souvenir Français (canton de Marchaux & Environs).

Les Thisiennes & Thisiens sont cordialement invités par Mr le Loïc Allain, maire de la commune à la cérémonie et au vin d'honneur.

Déroulé de la cérémonie mémorielle :

10 h 00 : Cérémonie au cimetière

10 h 30 : Défilé et cérémonie au Monument aux Morts, dépôts de gerbes, présence des enfants des écoles de Thise.

En fin de la cérémonie officielle, il sera rendu un hommage à Marcel Couturier et à Roger Escoffier, tous deux Anciens Combattants du conflit 39/45 (évocation par Georges Perrin)
Remise des médailles Féédérales et Départementales à leurs familles.

11 h 00 : Fin de la Cérémonie, mouvement vers la Salle des Fêtes, place de Partenstein.

Aubade de l'Harmonie des Chaprais,

Mot du Maire, vin d'Honneur offert par la municipalité et collecte au profit du « Bleuet de France »



NB : respect des gestes barrières et des consignes sanitaires du moment.



Cérémonie

Un collégien rend hommage aux soldats morts pour la France

« Je m'appelle Léo : je suis élève en troisième.

Comme sujet à l'oral du brevet des collèges de 2021, j'ai choisi de présenter une photographie du débarquement de Robert Capa nommée "Omaha Beach".

Au-delà de l'émotion, au-delà du souvenir historique, au-delà de l'hommage rendu à nos Anciens, au-delà du combat pour la Liberté contre l'oppression et la haine, j'ai voulu faire un lien entre la commémoration du 8 mai 1945 et celle de 2021 à laquelle j'ai été présent.

En effet, j'ai eu l'immense honneur d'être appelé à porter un drapeau français !

Celui que j'ai eu la fierté de porter lors de la cérémonie de ma ville, à Thise, offert à la municipalité par le Souvenir Français - comité de Marchaux, date de septembre 1944... Il a été créé de toute pièce pour la libération de Besançon par les femmes des Résistants locaux...

Cette cérémonie patriotique et ce lien à elle me tenait à cœur pour rendre un hommage particulier aux Anciens combattants, notamment à mon aïeul mort en déportation.

Mon grand-père, son fils, membre du Souvenir Français a tenu à être présent ce 8 mai 2021 et il a été très fier de moi !



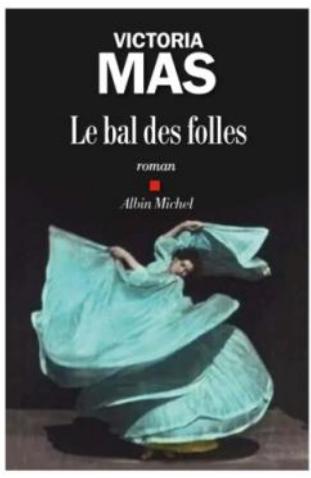
Aujourd'hui, je sais que je suis redevable à mes Anciens de ma liberté actuelle.

Pour ma famille également je suis devenu maintenant le gardien de leurs souvenirs et de leur gloire ; afin que jamais le souffle du silence ne vienne éteindre la flamme sacrée du devoir de mémoire !

Moi, Léo, collégien... A mon tour de soutenir le souvenir français ! »

Léo T.

Lisons ensemble



Le bal des folles, de Victoria Mas traite un sujet bien particulier : la condition des femmes au XIXème siècle et surtout le sort réservé à celles qui n'entrent pas dans les « normes » familiales. Vite « placées » à la Salpêtrière dans le service du professeur Charcot afin de ne pas bouleverser leur destinée choisie par leur père, frère, mari à l'image d'Eugénie, fille de la haute bourgeoisie qui dérange avec ses dons de voir et d'entendre les esprits, elles côtoient les blessées de

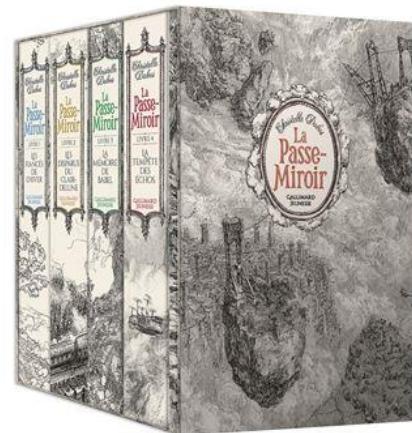
la vie qui ont basculé dans la folie et qui servent de cobaye aux médecins pour leurs expérimentations sur les maladies neurologiques.

Combien ont-elles été, celles qui, abusivement internées, ont été montrées au bal (thérapeutique ?) des folles organisé pour distraire le Tout-Paris, à la mi-carême, rendez-vous ô combien cruel et cynique ?

Un livre à découvrir et à compléter par le visionnage du film de Mélanie Laurent sorti en septembre dernier et/ou le roman La salle de bal de Anna Hope. Les fous ne sont pas toujours ceux que l'on croit...

La Passe-Miroir de Christelle Dabos est un cycle de 4 romans de fantasy à vous couper le souffle ! Ophélie à l'emblématique écharpe tricolore, héroïne maladroite et introvertie, pourrait vous faire penser à Harry Potter car elle est douée de pouvoirs magiques : elle peut en effet traverser les miroirs et lire l'histoire des objets en les touchant.

Et c'est à travers le monde imaginaire incroyable de l'Arche, qui borde la mer des nuages, qu'elle emmène ses lecteurs, de 11 à 77 ans. Magie, aventures, voyages, amour, un tourbillon d'événements, de rebondissements, une saga fascinante pour qui aime s'évader et rêver au gré d'une écriture fluide, limpide et irréprochable dans sa langue et sa justesse.



Recensement militaire



**Vous avez entre 16 et 25 ans ?
Soyez en règle au regard
du service national !**

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Calendrier de vos démarches

Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½ (*)	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur www.majdc.fr , afin de faciliter votre convocation.
A 17 ans (*)	Vous êtes convoqué à la Journée défense et citoyenneté.
Entre 17 et 25 ans	Présentez le certificat de participation à la JDC lors de votre inscription aux examens (CAP, BEP, baccalauréat), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

(*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25^e anniversaire.

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

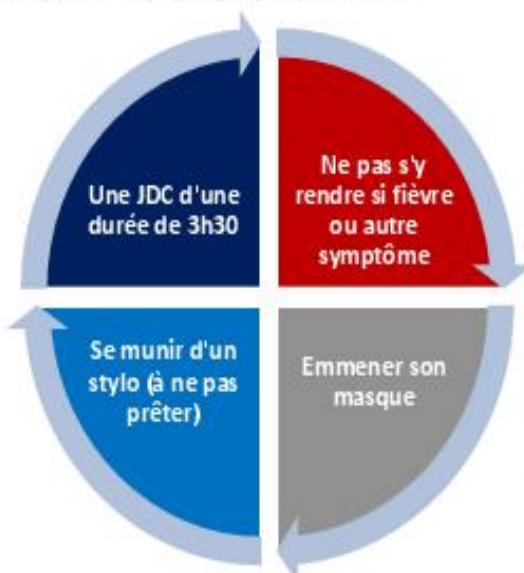
Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC
ou l'attestation individuelle d'exemption médicale

QUELLES MODALITÉS SONT MISES EN PLACE PENDANT LA CRISE SANITAIRE ?



*L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !*



ma  **JDC**.fr

Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.

La recette de Dom



Potimarron au four

Un bon plat d'automne tellement facile à réaliser !

Ingédients :

- Un potimarron
- Un pot de crème (25cl ou 40cl)
en fonction de la grosseur
du potimarron.
- Lardons fumés
- comté râpé

Four entre 130°et 150°

cuisson 1 h-1h15.



Nettoyez le potimarron, coupez-le en deux, enlevez les graines, disposez dans un plat allant au four.

Versez la crème, les lardons, une pincée de poivre au cœur du potimarron.

Ajoutez le Comté. C'est prêt à aller au four !

Vérifiez la cuisson à l'aide d'un couteau pointu.

On peut décliner cette recette à l'infini, suivant votre imagination, remplacer les lardons par des champignons ou des châtaignes....

Dégustez ce plat accompagné d'une salade d'endives !

Responsable de publication : Loïc Allain , Maire de Thise

Rédaction : Pascal Dériot, Stéphanie Arthaud, Dominique Edy, Alex Frézé, Brigitte Marche, et la participation de Céline Rolland, Jean-Michel Hanus, Sylvaine Rodriguez, Joelle Rahon, Thibaut Hequette

Photographie de couverture : A la poursuite d'Octobre rose, Alex Frézé

Photographies : Droit réservé sauf mention contraire : Pascal Deriot, Alex Frézé, Dominique Edy

Sources documentaires : Thise d'hier à aujourd'hui Henri Masson, Georges Perrin Claude Proudhon.

Dépôt légal : Novembre 2021. Impression : Estimprim

Inauguration des hangars aéronautiques

Vendredi 10 septembre dernier, nous avons inauguré les Hangars à avions classés monument historique. Point final de presque 3 ans de travaux. L'occasion nous était donnée de remercier Alain Loriguet et Claude Vernerey pour le travail accompli durant le précédent mandat.



Les différents financeurs étaient présents, Grand Besançon, le Département, la Région, la fondation du patrimoine et l'état représenté par le nouveau préfet du Doubs, Jean-François Colombet. Ce dernier grand amateur de vol a pu échanger longuement avec les membres des associations aéronautiques.



Nous avons eu également la visite de Mme Girardot, fille du constructeur des hangars. Elle était d'ailleurs présente lors de l'inauguration 1934 comme en témoigne la photo.



Point d'orgue de la cérémonie : la découverte de la plaque du monument. Elle sera installée à l'extérieur pour présenter le bâtiment aux visiteurs.